

tant pour ses dépenses que pour diverses emplettes. — Parmi les objets, dont ce Prince a voulu s'instruire en personne, est le magnétisme, sur lequel il desiroit fixer son jugement dans le choc des opinions diamétralement contraires : il s'est donc rendu à Beaubourg, terre où le docteur Mesmer a établi le siège de ses expériences : il magnétisa lui-même le Prince & lui dit, qu'il avoit des obstructions au foie : en conséquence c'étoit dans cette partie malade, que le Prince auroit dû ressentir la plus vive sensation : mais il ne sentit rien ; ce qui déconcerta fort tous les partisans du docteur, qui l'entouroient.

— On voit actuellement circuler le *Rapport des commissaires chargés par le Roi de l'examen du magnétisme animal ; imprimé par ordre du Roi. A Paris, de l'imprimerie royale. 1784. Vol. in-4^o. de 66 pag. Prix 36 sols.* Il résulte de toutes les expériences, dont les détails très-circonstanciés doivent se lire dans le Rapport même, que le magnétisme animal n'a point d'existence réelle ; que le fluide dont on parle tant ne peut être apperçu par aucun de nos sens ; qu'il ne peut être rendu sensible par aucun moyen physique ; qu'il n'a aucun rapport avec l'aimant, ni avec l'électricité. Les commissaires disent “ qu'il n'a eu aucune action ni sur
 „ eux-mêmes, ni sur les malades qui lui
 „ ont été soumis en leur présence ; que s'é-
 „ tant assurés que les pressions & les attou-
 „ chemens occasionnent des changemens ra-
 „ rement favorables dans l'économie animale,